

Le phénomène de la déformation dans les suggestions post-hypnotiques

Autor(en): **Flournoy, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences physiques et naturelles**

Band (Jahr): **4 (1922)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-742009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

probablement *frigida*, c'est-à-dire presque toutes les formes européennes des sous-genres *Cincinna* et *Atropidina*, ne sont donc pas des espèces, mais des *morphoses*. Il convient de les réunir sous un seul nom spécifique, *V. piscinalis* Müll., nom le plus ancien et qui correspond justement à la morphose possédant la plus grande aire de répartition.

Enfin il va de soi que les sous-genres *Cincinna* Hübn. et *Atropidina* Lindh. dont les géotypes sont *V. piscinalis* et *V. pulchella* n'ont plus de raison d'être.

H. FLOURNOY. — *Le phénomène de la déformation dans les suggestions post-hypnotiques.*

On distingue dans le sommeil hypnotique trois degrés de profondeur: la simple somnolence, le sommeil léger ou hypotaxie, et le sommeil profond ou somnambulisme. Une des caractéristiques de ce dernier état consiste dans la possibilité de faire des suggestions qui s'accompliront après le réveil, en dehors de l'hypnose, à échéance voulue. Le sujet les réalise à la manière d'une impulsion, comme « une idée qui lui passe par la tête » et dont il ignore l'origine, car l'hypnose somnambulique est suivie d'amnésie.

Ce sont ces suggestions qu'on appelle *post-hypnotiques*: elles ont été bien étudiées par LIÉBAULT, BERNHEIM, BINET, JANET, FOREL et d'autres. Le point spécial sur lequel je voudrais attirer l'attention est celui-ci: ces suggestions, au lieu de se réaliser avec une exactitude parfaite, d'une façon rigoureusement conforme à l'ordre donné par l'hypnotiseur, subissent presque toujours des *déformations* plus ou moins marquées.

En voici quatre exemples fort simples. Les deux premiers cas ont été observés il y a quelques années à l'Hôpital Cantonal, dans la Clinique médicale de M. le professeur BARD; les deux autres sont des cas de clientèle privée.

1. M. A., 33 ans. Suggestion pendant l'hypnose, faite en présence du D^r NAVILLE: « cinq minutes après le réveil, vous me demanderez la permission de fumer un cigare » (je savais que ce malade n'aimait pas les cigares).

Au réveil, M. A. a l'air bien disposé; il sort de son lit et s'habille pour faire une promenade dans le jardin de l'Hôpital, comme

on l'y avait autorisé; mais, vu l'heure tardive — il est six heures du soir — nous lui déconseillons de sortir. Au bout de cinq minutes il me demande s'il ne pourrait pas *fumer un cigare ou des cigarettes*. Il reconnaît que sa demande est étrange, car il sait qu'on ne fume pas dans les salles d'hôpital, en outre il n'aime pas les cigares. Mais il en a envie — explique-t-il — c'est une idée qui lui a passé par la tête.

La suggestion s'est donc réalisée à l'échéance voulue; mais le sujet lui a fait subir une légère transformation en y ajoutant les *cigarettes*, qui rendent la demande moins insolite de sa part.

Lorsque la suggestion donnée est franchement absurde, le sujet la réalise parfois sous forme négative, comme dans les deux exemples suivants.

2. M^{me} B., 46 ans. Suggestion pendant l'hypnose (dans une chambre de la clinique où se trouve un lavabo muni de savon ordinaire): « *trois minutes après le réveil, vous me demanderez de vous apporter le morceau de savon de Marseille qui est là-bas pour voir s'il sent la violette* ».

Une fois la malade réveillée, nous parlons de différentes choses; au bout de trois minutes, elle me prie tout à coup de lui tendre le savon. Je lui demande pourquoi, feignant de trouver la chose étrange; elle répond que cette idée a surgi dans sa tête et qu'il faut absolument que je lui apporte ce savon pour qu'elle puisse l'examiner; comme je refuse, elle insiste et finit par dire: « *pour sûr il ne sent pas la violette!* ».

Le sujet a donc retardé autant que possible le point essentiel de la suggestion — l'odeur de violette qui était contraire au bon sens — puis l'a exprimé sous forme négative.

3. M^{lle} C., 23 ans. Suggestion pendant l'hypnose, un jour de temps pluvieux: « *trois minutes après vous être réveillée, vous irez regarder par la fenêtre, et vous me direz s'il pleut encore.* » La suggestion échoue; sans y avoir fait aucune allusion, la malade remet son chapeau et me quitte au bout d'un moment.

A la séance suivante, quelques jours plus tard (il faisait un temps magnifique), la malade se souvient, en hypnose, de la suggestion que j'avais faite au cours de l'hypnose précédente. Elle ne l'a pas exécutée, dit-elle, parce qu'elle n'y a pas pensé.

Je lui suggère alors qu'aujourd'hui, trois minutes après le réveil, elle y pensera.

Déjà une minute après le réveil, elle se dirige en effet vers la fenêtre et remarque: « *Il fait beau aujourd'hui* ». Pourquoi me dites-vous cela, lui demandé-je ? Elle répond d'une manière vague et évasive: « comme ça... comme ça... parce que *la semaine passée il a plu* ».

La constatation du beau temps est donc contraire à la suggestion reçue, mais celle-ci, qui impliquait l'idée de la pluie, s'exprime néanmoins d'une façon indirecte. Le cas suivant est plus complexe.

4. M^{me} D., 50 ans, me demande au cours d'un traitement hypnotique de lui donner une suggestion à échéance, afin de voir si j'ai autant d'influence sur elle qu'un D^r X., qui l'avait hypnotisée autrefois.

En hypnose, je lui suggère *de venir chez moi après-demain samedi, à onze heures du matin, de mettre sur la cheminée la plante verte qui se trouve sur la table, puis de me parler des conférences de l'Athénée.*

Il est à noter que cette malade venait en général me voir le samedi, mais toujours l'après-midi; quant aux conférences de l'Athénée — qui avaient lieu à cette époque sur des sujets scientifiques — elle avait effectivement envie d'y aller. C'est aussi cette dernière partie de la suggestion, la mieux en accord avec ses tendances, qu'elle a réalisée en premier lieu.

Le samedi matin, M^{me} D., indécise au sujet de l'heure à laquelle elle était censée venir, se lève plus tôt que de coutume. Contrairement à son habitude, elle sort tout de suite pour faire des commissions, au grand étonnement de sa fille et d'une amie qui était en visite.

Au coup de 11 heures, elle se trouve dans un magasin qu'elle quitte précipitamment pour venir chez moi. Elle arrive à 11 heures 10, déclarant ne pas se rappeler si je l'attendais le matin ou l'après-midi. Elle me donne le programme des conférences de l'Athénée, en me demandant si j'estime qu'elle peut y aller avec sa fille. Nous causons de choses diverses; elle se sent très nerveuse, et son regard se dirige plusieurs fois vers l'angle de la chambre, du côté de la plante verte, et vers la

cheminée. Finalement elle fait cette remarque: « je n'aime pas cette plante, elle est laide ». Je réponds que ma plante dépérit en effet; elle ajoute alors: « il faut lui donner de l'eau... *peut-être est-elle trop près de la cheminée* ». Nous recommençons à parler de choses et autres. Après quelques minutes, voilà M^{me} D. qui se lève, elle retourne vers la plante, prend le vase, l'examine, mais ne la met *pas* sur la cheminée... Elle se sent de plus en plus nerveuse; je lui apprends alors, ce qui la soulage beaucoup, que si elle est venue à cette heure inhabituelle, c'est que je lui en avais donné l'ordre en hypnose. A ma demande, elle cherche encore quelle est la suggestion précise que j'avais bien pu lui donner; elle croit que cela concerne la plante verte... *peut-être la cheminée*... mais ne peut pas retrouver au juste quoi. Tout à coup, à force de creuser sa mémoire... elle se souvient.

La suggestion reçue a donc été exécutée, mais d'une manière incomplète, avec un certain nombre de changements, d'hésitations, de retards, qui lui donnent une apparence plus naturelle.

Ces exemples appellent deux remarques principales:

a) Le sujet réalise la suggestion donnée, en lui faisant subir certaines déformations qui la rendent plus conforme à une activité normale. C'est là un fait d'observation courante dans ces expériences; on le constate chez les personnes les plus diverses, quels que soient leur milieu ou leur degré de culture. Un vulgaire simulateur, au contraire, ne se laisserait pas embarrasser par cette particularité des suggestions post-hypnotiques (à moins d'en avoir fait une étude spéciale); et pour mieux donner le change, il ne craindrait pas de mettre sur la cheminée une plante qui dépérit, ni de dire qu'il pleut alors qu'il fait beau temps.

b) Le pouvoir de l'hypnotiseur est restreint, puisque les suggestions qu'il donne sont déformées lorsqu'elles entrent en conflit avec les tendances intimes du sujet.

On en a conclu, surtout sous l'influence de BABINSKI, que l'hypnotisme n'avait donc qu'une importance médico-légale très limitée. En effet, si on a de nombreux exemples de *crimes de laboratoire*, exécutés sous l'influence de la suggestion hypnotique — il est probable qu'on ne pourrait pas faire commettre un crime réel par un individu bien équilibré au point de vue

moral. Mais cela n'écarte pas, me semble-t-il, la question médico-légale; car des manœuvres d'hypnotisme pourraient précisément être pratiquées sur une personne mal équilibrée, et activer en elle des tendances mauvaises qui, sans cela, ne se seraient peut-être pas manifestées. Un tas de paille est un excellent combustible, puisqu'il ne demande qu'une étincelle pour prendre feu; cela n'atténue en rien, ni le danger, ni la culpabilité de l'incendiaire qui s'amuserait à mettre une allumette dans la paille.

Quant à la question de savoir si la suggestion d'un acte délictueux, faite en hypnose, est *plus* dangereuse chez un individu donné que la même suggestion insinuée à l'état de veille au moyen de conseils, d'incitations, de promesses corruptrices, etc. — cette question est d'un tout autre ordre. Babinski y donne une réponse négative: « la responsabilité d'un hypnotiseur ayant cherché à suggérer un acte coupable, je la considère, dit-il, comme égale à celle de tout individu qui pousserait autrui, sans hypnotisation préalable, à accomplir un acte interdit par le Code¹. » L'emploi de l'hypnose n'entraînerait donc, au point de vue juridique, aucune conséquence plus grave que celui des autres procédés de suggestion.

La thèse de Babinski, juste peut-être, ne me paraît en tout cas pas démontrée. Il ne faut pas oublier non plus que l'expérimentation scientifique ne pourra jamais résoudre ce problème; car, par le fait même qu'un individu se soumet à des expériences de laboratoire, il se place dans des conditions d'esprit qui excluent toute idée d'un crime réel.

Séance du 4 mai 1922.

ARNOLD PICTET et M^{lle} FERRERO. — *Hérédité de la longueur des poils chez les Cobayes.*

CASTEL et FORBES² ont conclu de leurs croisements entre

¹ Semaine médicale, 1910, p. 351.

² CASTEL, W.-E. et FORBES, H. *Heredity of Hair Length in Guinea-Pigs and its Bearing on the Theory of pure Gametes.* Carnegie Inst. Washington publ. contrib. Zool. Labor. Mus. Harvard Collège. 1906, 1-14.